



BULLETIN D'INFORMATION DU SOUVENIR FRANÇAIS EN LETONIE

N° 16 –Juin 2025

Editorial

Bonjour à toutes et tous,

Une année scolaire est encore passée. Certains vont nous quitter, d'autres vont arriver. La Délégation Générale du Souvenir Français de Lettonie reste

La réalisation de la plaque de Saldus et de la stèle de Daugavpils/Laucese est en cours. Elles seront inaugurées respectivement le 25 août à 15H30 et le 26 août à 11H00 (horaires en attente de validation). Le dossier du mois revient sur les « Malgré-Nous » que nous honorerons à Saldus.

Lorsque ces inaugurations seront passées, nous nous pencherons activement sur la célébration du centenaire de la vente de deux sous-marins français à la République de Lettonie en 1926-1927 et sur des « Morts pour la France » à honorer.

Car ma visite le 12 juin au Musée d'art et d'histoire de Jelgava a été très fructueuse, nous faisant découvrir de nouveaux lieux de mémoire français en Lettonie, notamment la tombe d'un soldat français « Mort pour la France » en Lettonie et celle d'un Sous-lieutenant aviateur letton « Mort pour la France » en Ukraine, morts tous les deux, incroyable coïncidence, le 2 aout 1916.

La visite des 16-17-18 juin en Estonie a été tout autant fructueuse, avec notamment au programme la prison de Tallinn / Patarei sur les traces du Convoi 73 et un contact avec les éléments français du camp de Tapa, qui honoreront les cérémonies des 25 et 26 août. Le plus : il existe un cimetière de marins français de 1854 sur l'île de Naissaar, face à Tallinn.

In fine, nous souhaitons vous voir nombreux aux cérémonies du mois d'août. Car, pour citer Auguste Comte, « C'est l'oubli des vivants qui fait mourir les morts ».

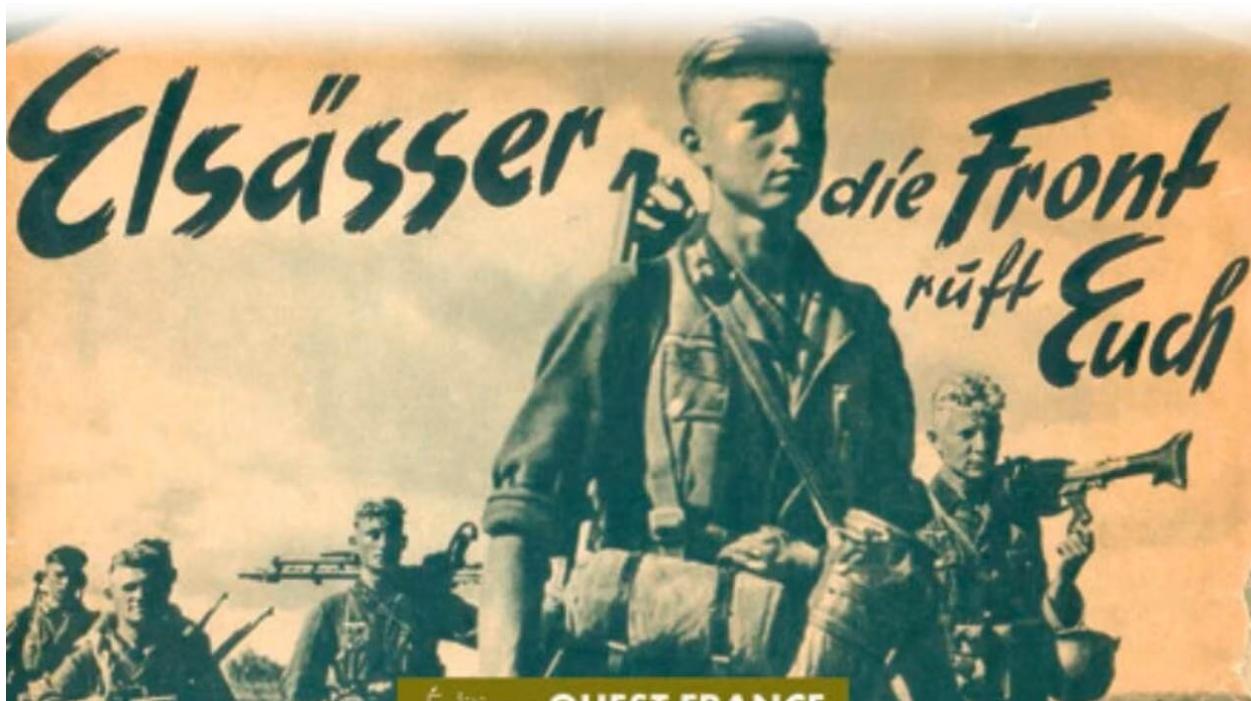
Gilles Dutertre,

Délégué Général du Souvenir Français pour la Lettonie

Le Dossier du mois :

Les „Malgré-nous“

Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande (1942-1945)



I – Brève histoire de l'Alsace-Moselle

Au début furent les traités de Westphalie, en 1648, qui marquèrent l'avènement d'un nouvel ordre européen. En particulier, le traité de Münster du 24 octobre 1648 permit à la France d'atteindre son but d'agrandir durablement le royaume, avec notamment une grande partie de l'Alsace qui appartenait jusque-là au Saint-Empire romain germanique.

Le 19 juillet 1870, la France de Napoléon III entre en guerre contre la Prusse de Guillaume Ier, alliée à plusieurs états germaniques. Cette guerre est un désastre pour la France. L'Empire allemand est proclamé le 18 janvier 1871 dans la galerie des glaces du château de Versailles. Par le Traité de Francfort du 10 mai 1871, la France perd l'Alsace-Moselle, soit une population de 1 600 000 personnes. Le *Reichsland Elsass-Lothringen* est né et les Alsaciens-Mosellans deviennent légalement des citoyens allemands.

A l'issue de la Première Guerre mondiale, les troupes françaises entrent dans Strasbourg le 22 novembre 1918 après 48 ans d'occupation allemande. L'Alsace-Moselle redevient *de jure* française par le Traité de Versailles du 28 juin 1919, lequel est très dur pour l'Allemagne.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'ancien territoire d'Alsace-Moselle est, comme le reste de la France, occupé par l'Allemagne nazie après la défaite de juin 1940. La question de ce territoire n'est pas abordée par l'armistice du 22 juin 1940 ; le vainqueur s'engageait même à respecter la souveraineté nationale française et l'intégralité de son territoire. L'Alsace-Moselle reste donc juridiquement française durant toute la durée de la guerre. Or, dans la réalité des faits et le vécu de la population, ces territoires subissent de la part du régime nazi une annexion officieuse, et en pratique une intégration dans le troisième Reich.

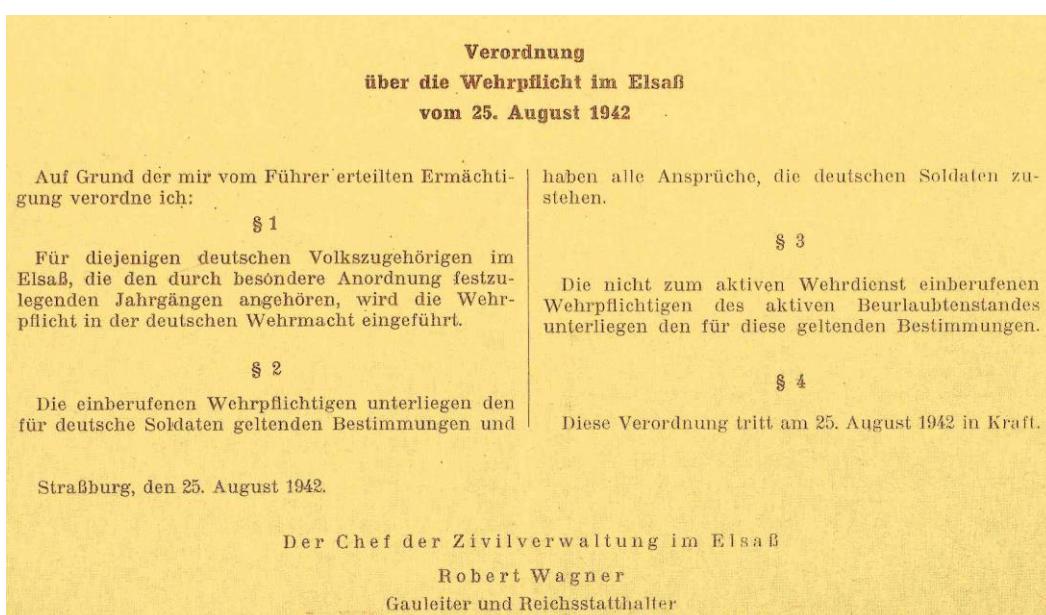
II - Les Alsaciens-Mosellans dans la Deuxième Guerre mondiale

Le parcours d'intégration d'un jeune, garçon et fille, d'Alsace-Moselle occupée commence dès l'âge de 10 ans avec le *Jungvolk* (jeune peuple). Au programme : port de l'uniforme, culte de la patrie (comprendre l'Allemagne !) et nombreuses activités notamment sportives.

A partir de 1940, les garçons de 14 à 18 ans doivent rejoindre les *Hitlerjugend* (Jeunesses hitlériennes) et les filles le *Bund Deutscher Mädel* (Association des jeunes filles allemandes). Les *Hitlerjugend* sont déjà une formation paramilitaire adaptée à la jeunesse et il fallait justifier d'en faire partie pour pouvoir se présenter au baccalauréat.

L'étape suivante est le *Reichsarbeitsdienst* (service du travail du Reich) qui, à partir de 1941, est en fait une préparation militaire obligatoire de 6 mois en vue de l'enrôlement des jeunes dans l'armée allemande. La seule différence avec l'armée régulière est que les jeunes ont une pelle comme arme. A partir d'octobre 1941, les filles y sont, elles aussi, astreintes.

Par le décret du 19 août 1942 en Moselle et du 25 août 1942 en Alsace, les jeunes hommes, pour la plupart mineurs et toujours légalement de nationalité française, sont désormais astreint au service militaire dans l'armée allemande. Ceci se fait en violation du droit international qui définit l'incorporation de force comme un crime de guerre conformément à la Convention de La Haye de 1907. Nous n'avons donc pas choisi la date du 25 août au hasard pour célébrer la mémoire des « Malgré-Nous ».



Ces « Malgré-Nous » et « Malgré-elles » Alsaciens-Mosellans sont incorporés de force dans la Wehrmacht, l'armée régulière allemande, et rejoignent l'armée de terre, de l'air et de mer, plus rarement la *Waffen SS*. En fonction de leur affectation, ils sillonnent l'Europe, notamment le front Est, l'Afrique du Nord ou encore le Proche-Orient.

Finalement, au cours de la seconde Guerre mondiale, entre août 1942 et l'été 1944, ce sont 127 500 Français d'Alsace-Moselle qui ont été incorporés de force dans l'armée allemande. 30 400 (23 700 Alsaciens, 6 700 Mosellans) sont morts ou portés disparus. La plupart sont morts au combat (70%), des suites de leur blessure ou en captivité notamment dans les camps de prisonniers de l'URSS.

Ces chiffres sont à comparer avec les dérisoires 2 437 engagés volontaires en Alsace et les environ 500 en Moselle.

Une fois sous l'uniforme allemand, l'ancienne méfiance de 14-18 subsistait et 80 % des incorporés furent envoyés – comme en 14-18 – non pas à l'ouest mais sur le front russe. En outre, dans les unités de combat, le pourcentage des Alsaciens, Mosellans et Luxembourgeois ne devait pas dépasser 5 %. Quand les premiers jeunes gens devinrent opérationnels, durant l'hiver 1942-43, c'était l'époque où Stalingrad était tombée (2 février 1943) et où les Allemands manquaient d'hommes pour notamment renforcer le blocus de Leningrad. Les plus jeunes incorporés ont été, à l'hiver 44-45, des Alsaciens nés en 1928 et 1929, qui avaient donc 15-16 ans !

Vous seriez tentés de dire : ils n'avaient qu'à pas y aller ! Facile à dire. Car, s'il y a eu un nombre important de fuites et de désertions, le *gauleiter* nazi Wagner, responsable de la circonscription territoriale dont dépendait l'Alsace, a introduit la *Sippenhaft* (responsabilité collective) le 1^{er} octobre 1943, avec effet rétroactif au 25 août 1942. En clair, les familles des insoumis et des déserteurs sont transplantées (comprendre déportées) dans le Reich et leurs biens confisqués. Vous comprendrez alors que la plupart des jeunes de 17-18 ans aient préféré se sacrifier en se soumettant plutôt que de porter préjudice à leur famille.

III - Le cas particulier de la Lettonie

La Lettonie était passée en 1941 d'une occupation soviétique à une occupation allemande. Le 22 juin 1941 au matin, les Allemands s'étaient en effet retournés contre leur allié soviétique, c'est l'opération « Barbarossa ». Les forces allemandes progressèrent rapidement si bien que Kaunas et Vilnius tombèrent dès le 24 juin, Riga le 1^{er} juillet. L'encerclement de Leningrad est effectif dès le 8 septembre 1941. Ce blocus, le plus long de la guerre avec ses 28 mois (872 jours), a entraîné la mort de 1 800 000 Soviétiques (dont environ un million de civils). Le siège de la ville n'a en effet été levé que le 27 janvier 1944.

Mais, dès le 14 janvier 1944, les soviétiques étaient repassés à l'attaque. Les Allemands se rétabliront à hauteur de Narva (Estonie) où ils arriveront à retarder les soviétiques pendant 6 mois (février – août 1944). La grande offensive d'été soviétique est déclenchée le 22 juin 1944, c'est l'opération « Bagration ».

1 200 000 soldats soviétiques, répartis en 124 divisions, atteignent la Baltique près du delta du Niémen le 10 octobre 1944, prenant au piège le Groupe d'armées nord allemand dans la poche de Courlande. Dans cette poche sont confinés 500 000 hommes, soit 32 divisions allemandes, soutenues par 510 blindés et 178 avions de combat. Hitler refuse qu'ils soient évacués, ce qui aurait été possible par la mer et ce qui leur aurait permis de continuer à combattre en Allemagne. Car le Groupe d'Armées continuera à être ravitaillé par la *Kriegsmarine* et ne se rendra que le 9 mai 1945, c'est-à-dire au lendemain de la capitulation allemande. 200 000 hommes partent en captivité, nous y reviendrons.

Il y aurait eu environ 100 000 morts allemands en Lettonie, inhumés dans environ 6 600 lieux de sépulture ou même sans sépulture. Parmi eux, entre 1 500 et 2 000 Alsaciens-Mosellans morts ou disparus. En tant que Délégué Général du Souvenir Français pour la Lettonie, j'ai déjà été sollicité par des familles qui cherchent à savoir au moins où est tombé leur aïeul, au mieux où il est enterré.

Ceux qui sont enterrés le sont le plus souvent au cimetière militaire allemand de Saldus, le plus grand cimetière allemand des Pays baltes. Jusqu'à 30 000 morts pourraient à terme y être regroupés. Mais le corps d'environ un quart des morts en Lettonie n'ont toujours pas été retrouvés. Certains corps ont été jetés dans des marais ou dans des puits, et vous savez que les soviétiques ont souvent rasé les cimetières allemands.

Ce n'est donc, là non plus, pas un hasard si c'est à l'entrée du cimetière allemand de Saldus que nous inaugurerons le 25 août prochain une plaque à la mémoire de ces Malgré-Nous.

IV - Prisonniers des Russes à Tambov

Mais l'histoire, je devrais dire le calvaire, des Malgré-Nous ne s'arrête pas là.

La grande majorité des Malgré-Nous, déserteurs ou capturés, ont été traités majoritairement comme des prisonniers de guerre quand ils se sont retrouvés aux mains des Alliés, autant à l'est qu'à l'ouest. Ne pas être reconnus comme des Français incorporés de force par les alliés de la France a été une très désagréable découverte pour ces hommes.

En URSS, le GUPVI, département du NKVD en charge des prisonniers de guerre, gérait plusieurs centaines de camp. Celui n° 188 de Tambov-Rada, à 420 km au sud-est de Moscou, devint le camp de rassemblement des Français dès la fin de l'année 1943. 18 000 hommes, pas uniquement français, y seront internés à partir de juin 1943. 6 à 8 000 y laissèrent la vie, dont entre 2 500 et 3 200 Français.

Car à Tambov, les conditions de détention sont effroyables. Les prisonniers y survivent dans une effarante promiscuité et dans une hygiène déplorable, à l'abri dans des baraqués creusées à même le sol. Un peu de soupe claire et environ 600 grammes de pain noir, presque immangeable, constituent la ration journalière estimée à 1 340 calories. On estime qu'environ un homme sur deux mourait après une durée moyenne d'internement inférieure à quatre mois. On soulignera que l'Union Soviétique n'avait pas signé la Convention de Genève de 1929 sur le traitement des prisonniers de guerre.

Le dernier Malgré-Nous libéré ne retourna chez lui qu'en 1955.

Mais, aujourd'hui, tout n'est pas réglé pour autant. Je vous ai dit avoir reçu l'été dernier deux familles de Malgré-Nous, l'une à la recherche de la tombe de leur père et grand-père, l'autre à la recherche de l'endroit où leur oncle avait été tué. L'une comme l'autre m'ont dit que leur entourage considérait toujours, 80 ans après la fin de la guerre, que leur aïeul avait été un « *collabo* » (collaborateur), un « *Boche* » (Allemand) ! Pas étonnant quand on sait qu'à leur retour ils avaient été insultés, surtout par les « *Français de l'intérieur* » (= hors Alsace-Moselle).

Ce n'est pas pour rien que le Président Emmanuel Macron, à l'occasion des cérémonies du 80^e anniversaire de la Libération de Strasbourg, le 23 novembre 2024, évoquant le sort des incorporés de force d'Alsace-Moselle, a parlé d'un crime de guerre qu'il faut reconnaître et enseigner.

Chaque guerre apporte son lot de drames. Celui des Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande est un des moins connus et surtout l'un des moins reconnus, malgré les nombreuses associations qui s'y emploient, notamment en Alsace.

La plaque que nous inaugurerons le 25 août à Saldus sera la première au monde d'une longue série que le Souvenir Français veut apposer sur les cimetières allemands où reposent des « Malgré-Nous ». La suivante sera inaugurée, vraisemblablement en octobre, en Arménie.



L'entrée du cimetière militaire allemand de Saldus sur laquelle sera apposée la plaque en mémoire des « Malgré-Nous »

L'avancement des projets en cours du Souvenir Français en Lettonie

Stèle au cimetière militaire polonais de Daugavpils / Laucese

La société qui réalise la stèle a été payée par le Souvenir Français le 22 avril.

Plaque à la mémoire des « Malgré-Nous » à l'entrée du cimetière militaire allemand de Saldus

La société qui réalise la plaque a été payée par le Souvenir Français le 13 juin. Le 19 juin, nous avons récupéré le logo du *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* qui doit y être apposé. Le drapeau qui couvrira la plaque pour l'inauguration de Saldus a été commandé le 24 juin.

L'activité du DG du Souvenir Français pour la Lettonie en juin 2025

12 juin : Contact au Musée G. Eliass de Jelgava à propos de Louis XVIII

16-18 juin : Reconnaissance en Estonie (Tallinn), notamment visite privée de la prison de Patarei sur les traces du Convoi 73 ; contact avec le détachement « Lynx » à Tapa

26 juin : Entretien à Riga avec Alexander Rzhavin, historien

Dans l'agenda de la Délégation

11 juillet : Conférence au NATO STRATCom COE de Riga, à l'initiative de Benjamin Delhomme

Durant l'été : Déplacement à Blankenfelde (Louis XVIII) et à Galvāni (soldat René Maillet). Contrôle des travaux à Saldus et à Daugavpils.

25 août : Inauguration de la plaque des « Malgré-Nous » au cimetière militaire allemand de Saldus. Horaire 15H30 à confirmer

26 août : Inauguration de la stèle « 1^{er} Régiment de Chars polonais » au cimetière militaire polonais de Daugavpils / Laucese. Horaire 11H00 à confirmer

11 novembre : (à confirmer) Cérémonie devant la plaque du Capitaine de Vaisseau Brisson à Riga

En décembre **Assemblée des membres** – Le Délégué Général étant, au 15/02/2026, en place depuis 3 ans, ce sera une assemblée élective. Si vous vous sentez concernés par le devoir de mémoire, n'hésitez pas à faire acte de candidature. Le Délégué Général (Gilles Dutertre) et le secrétaire (Viktors Rozenbergs) sont remplacables, et les postes de DG Adjoint et de trésorier sont vacants.

Projets futurs

Guide des lieux de mémoire français dans les Etats Baltes

Ce projet commun aux Délégations de Lituanie et de Lettonie progresse

Notre préoccupation principale est d'avoir des photos libres de droit pour illustrer le guide. Anthony Poullain, DG de Lituanie, et Gilles Dutertre, DG de Lettonie, sont les principaux pourvoyeurs avec M. Alain Steinberg de l'association du Convoi 73. Nous avons récemment reçu l'aide du Lieutenant-colonel David Jacq, renfort temporaire du Poste Défense de Vilnius. Apolline Carras, chargée de mission politique à l'ambassade de France à Riga est également désireuse de nous aider.

L'activité secondaire est de pouvoir informer sur les modalités pratique d'accès aux sites.

Photos

Vous qui nous lisez, que vous soyez membre ou non du Souvenir Français, n'hésitez pas à nous contacter si vous vous rendez dans une région où nous avons un besoin de photos. La liste de ces besoins est donnée en fin de ce bulletin.

Les récentes avancées - Jelgava

Lors de ma récente visite au Musée G. Eliass de Jelgava, mes deux historiens interlocuteurs m'ont indiqué de nouveaux lieux de mémoire français en Lettonie :

Le plus important à mon sens, car c'est le cœur de la mission du Souvenir Français, est la tombe du soldat de **2^e classe René Joseph MAILLET**, du 3^e Régiment d'Infanterie Coloniale, « Mort pour la France » le 2 août 1916. Sa tombe est au cimetière de Galvāni, dans le sud de la Lettonie, où le soldat était apparemment prisonnier. Sa tombe a besoin d'être entretenue, nous allons nous en occuper. Pour ce faire, **nous aurons besoin d'une task force fin juillet** (il était né le 23 juillet 1894) **ou début août** (il est mort le 2 août 1916). Une brève cérémonie, avec dépôt de gerbe et/ou de bougies est envisageable à cette occasion.

J'ai contacté la Mairie de Criteuil la Magdeleine (Charente), là où habitaient ses parents et qui est son dernier domicile connu. Il m'a été envoyé copie du jugement du tribunal tenant lieu d'acte de décès. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Enfin, la secrétaire de Mairie ne pense pas qu'il soit inhumé dans leur cimetière.

Nous avons également contacté la Mairie de Segonzac (Charente), où le nom de René Maillet apparaît également sur le monument aux morts, mais nous n'avons pas eu de réponse.



Le premier vol habité en ballon sur le territoire actuel de la Lettonie a eu lieu le 30 août 1804 et c'est un aérostier français, **Étienne-Gaspard ROBERT**, qui était à bord. Une plaque commémorant cet évènement est apposée sur le Citadeles iela 3 à Riga, mais elle n'est actuellement pas visible, le bâtiment étant en travaux. Né dans l'actuelle Belgique qui n'existe pas encore, Étienne-Gaspard ROBERT a fait toute sa carrière en France sous le Directoire et le Consulat. Il avait acheté son ballon à gaz *L'Entreprenant* à Napoléon qui revendait ceux utilisés pendant la campagne d'Egypte !

L'abbé **EDGEWORTH de FIRMONT**, qui avait été le dernier confesseur de Louis XVI, a rejoint Louis XVIII dans son exil. Il est mort à Mitau / Jelgava le 22 Mai 1807, de fièvre contractée en soignant des prisonniers français de l'armée de Napoléon. Louis XVIII, qui l'appréciait beaucoup, lui avait fait ériger un mausolée que les soviétiques ont rasé le 9 juillet 1950. On m'a montré son emplacement vraisemblable :



Les récentes avancées – Tallinn

Vous qui lisez régulièrement ce bulletin, vous savez que le **Convoi 73**, parti de Drancy le 15 mai 1944, est le seul convoi de Juifs français à être allé dans les Pays baltes, on ignore pourquoi. En outre, il ne comportait que des hommes dans la force de l'âge, 878. Une partie est restée au Fort IX de Kaunas, l'autre partie est allée à Tallinn, notamment à la prison de Patarei. Seuls 22 ont survécu.

Le complexe de Patarei a été construit à partir de 1827, sur ordre du Tsar Nicolas 1^{er}, en tant que forteresse destinée à protéger St-Pétersbourg. Ce jusqu'en 1917.

Pendant la guerre d'indépendance estonienne, après la chute de l'empire tsariste, la forteresse fut utilisée comme hôpital. A partir de 1920, elle fut utilisée comme prison, estonienne jusqu'en 1940, soviétique (1940-1941), nazie (1941-1944), puis de nouveau soviétique (1944-1991), pour redevenir estonienne de 1991 au 27 Décembre 2002.

Les travaux pour en faire un Musée mémoriel des crimes du communisme ont commencé. L'ouverture du Musée était prévue initialement en 2025-2026, mais il est vraisemblable que ce sera un peu plus tard. Ayant œuvré pour que la Shoah soit également évoquée, l'association du Convoi 73 aura sa propre salle. La stèle et les plaques extérieures ont déjà été déplacées sur leur emplacement définitif, à l'entrée future du musée (cf. ci-dessous).

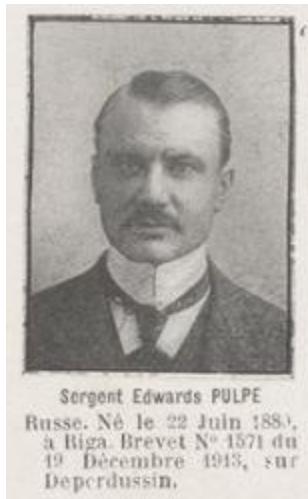


On m'a signalé au passage que, dans le cadre de la Guerre de Crimée, les marines anglaise et française arrivèrent dans la rade de Tallinn en 1854 et s'emparèrent de l'**île de Naissaar**, face à

Tallinn. Il est dit que, pendant la majeure partie de la guerre, les envahisseurs restèrent cachés derrière l'île. L'embuscade mutuelle dura jusqu'à la fin de la guerre en 1856. Il y a eu des morts français, 10 à 15 voire 20 morts, du scorbut ou du choléra, enterrés sur l'île. Sur la carte apparaît un « Prantsuse meremeeste hauad », tombes de marins français, sur la côte à la pointe sud-est. Une plaque au pied d'une croix indique « Cimetière des marins français – 1854-1855) en français et en estonien.

Les récentes avancées – Riga

Il y a au *Lielie kapi* de Riga la tombe familiale du Sous-lieutenant **Edwards Pulpe**. Né le 22 juin 1880 à Riga, il est Mort pour la France le 2 août 1916. Aviateur pendant la Première Guerre mondiale dans l'Armée de l'Air française, As avec cinq victoires aériennes homologuées, il était titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre 14-18 avec quatre palmes. Il sera le sujet du prochain « Dossier du mois » fin juillet.



Les finances

A ce jour, l'avoir financier de la Délégation du Souvenir Français de Lettonie s'élève à **522,04 €**.

Je rappellerai que nos finances sont gérées par le siège du Souvenir Français à Paris. Toute dépense fait l'objet d'une facture. Soit le fournisseur est payé directement par Paris sur les fonds du siège (cas de la plaque de Saldus et de la stèle de Daugavpils), soit le DG fait l'avance et est remboursé depuis le fonds de la Délégation (cas des gerbes florales). Après une mise de fonds initiale, les cotisations sont notre seule ressource.

Le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* nous a facturé 50 € son logo qui sera appliqué sur la plaque de Saldus, logo payé par le budget de la Délégation.

Nous avons acheté le drapeau français qui couvrira la plaque pour l'inauguration de Saldus, coût total avec frais d'expédition 106,80 €.

Nous rappelons enfin que **les missions du Souvenir Français** tiennent en trois mots :

ENTREtenir – CONSERVER – TRANSMETTRE

ENTREtenir : Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon. Pour la Lituanie, notre mission première va être de recenser les tombes et les monuments.

CONSERVER : Aucune cérémonie, créée à l'origine pour enracer le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître. Le nombre de témoins directs diminuant, le Souvenir Français se concentre particulièrement sur les journées du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre et sur les cérémonies du 1^{er} novembre.

TRANSMETTRE : C'est transmettre aux jeunes générations, en s'attachant à ce qu'un aucun élève ne quitte sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel. Pour réussir ce défi, le Souvenir Français se met au service du monde enseignant, y compris par une aide financière pour les voyages mémoriels.

Sans vous, nous ne pouvons rien faire !

Nous contacter

Site internet national : <https://le-souvenir-francais.fr/>

Contact national : infos@souvenir-francais.fr

Site internet Pays Baltes : <https://www.souvenirfrancais-pays-baltes.eu/>

Contact Lettonie : gilles.dutertre@gmail.com

Pour vous renseigner sur les possibilités d'inscription au Souvenir Français, pour ne plus recevoir le présent bulletin, ou au contraire pour le faire diffuser à un ou plusieurs de vos contacts, envoyez un message à gilles.dutertre@gmail.com.

Pour recevoir la newsletter mensuelle gratuite du Souvenir Français national, rendez-vous en bas de la page d'accueil du site du Souvenir Français <https://le-souvenir-francais.fr/>

Les Délégations Générales du Souvenir Français de Lituanie et de Lettonie vous rappellent leur site internet commun :

<https://www.souvenirfrancais-pays-baltes.eu/>

Mais aussi désormais leur page Facebook commune :

https://www.facebook.com/groups/1202210781041902?locale=fr_FR

BESOINS EN PHOTOS POUR LE GUIDE DES LIEUX DE MÉMOIRE

ESTONIE

<u>Tallinn</u>	Tombe Pontus de la Gardie / <i>Toomkirik</i>	/ à revoir
	Plaque prince de Croÿ / <i>Niguliste kirik</i>	/ à revoir
	Salle et plaques Convoi 73 / <i>Prison de Patarei</i>	Fait
	Autres lieux Convoi 73	Fait
<u>Narva</u>	Cimetière militaire allemand	A faire
<u>Kuressaare</u>	Cimetière militaire allemand	A faire
<u>Naissaar</u>	Cimetière des marins français	A faire

LETTONIE

<u>Riga</u>	Plaque CV Brisson	Fait
	Stèle HMS Dragon / Daugavgriva	Fait
	Plaque Aristide Briand	A faire
	Pierre française dans le mur du Lycée Français	A faire
	Tombe du Sous-lieutenant Edwards Pulpe	A faire
<u>Rundāle</u>	Obélisque Grande Armée	Fait
<u>Jelgava</u>	Palais / Ecole d'agriculture / Souvenir Louis XVIII	Fait
	Academia Petrina / Musée / Souvenir Louis XVIII	Fait
<u>Blankenfelde</u>	Manoir Louis XVIII	Gilles A faire
<u>Daugavpils</u>	Stèle au cimetière polonais de Laucese	A faire le moment venu
<u>Saldus</u>	Plaque au cimetière allemand	A faire le moment venu
<u>Galvāni</u>	Tombe du soldat René Maillet	A faire

LITUANIE

<u>Kaunas</u>	Totem Napoléon à Naugardiškės	Fait
	Colline Napoléon	Fait
	Plaque couvent de la Sainte Croix	Fait
	Maison Napoléon	Fait

	Cimetière français de Šilainiai	Fait
	Fort IX (Convoi 73)	Fait
	Pravieniškės (Convoi 73)	Fait
<u>Vilnius</u>	Monastère de Pažaislis	A faire
	Mémorial du cimetière d'Antakalnis	A faire
	Plaque Stendhal sur le mur de l'Institut Français	A faire
	Démarrage du chemin de Paneriai	A faire
	Statue de Romain Gary / J. Basanavičiaus g. Plaque Romain Gary / J. Basanavičiaus g. 18	A faire
<u>Alytus</u>	Monument et sculpture « Normandie/Niemen »	Fait
	Musée du Lycée Adolfas Ramanauskas-Vanagas	Fait
<u>Klaipėda</u>	Croix du Parc des sculptures (les deux)	Fait
	Plaques sur les batiments administratifs	A faire
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Résidence du Préfet Petisné ➤ Résidence du Général Odry ➤ Préfecture française ➤ Préfecture française (plaque lituanienne) 	
	Plaque 21 ^e BCP sur l'Université	Fait
	Stèle des prisonniers de 1870 (sud du port)	Fait
	Camp de Macikai	Fait
Région de Macikai	Région de Macikai	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tombe de Jean Ratel à Gelsiniai ➤ Tombes de Théodore Marche et de Jean Viglione dans un petit cimetière à Dreverna 	Fait Fait
<u>Šiauliai</u>	Cimetière allemand Vaidoto gatvė 42	A faire
<u>Plateliai</u>	Tombe du comte Gabriel de Choiseul-Gouffier	Fait
	Ruines du manoir	Fait